



Finances publiques : une réorganisation qui divise

Jacques Chanteau Suppressions d'emplois, fermetures de trésoreries... Les syndicats protestent contre la réorganisation actuelle du réseau des Finances publiques en Bretagne. De son côté, la direction défend une réforme qui, selon elle, la rapproche de ses usagers.

numero {display:inline-block;}numero:first-letter{font-size:200%;}

1 « Un regroupement mesuré »

D'ici à 2023, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) prévoit une réorganisation de ses services.

« Notre organisation actuelle est extrêmement éparse sur l'ensemble du territoire », commente Hugues Bied-Charreton, directeur des Finances publiques de Bretagne.

Selon la direction, il faut « conforter le professionnalisme des services, grâce à un regroupement mesuré des missions de gestion, tant dans le domaine fiscal (services des impôts des particuliers, des entreprises...) que dans le secteur public local (paieries, services de gestion comptable, trésoreries hospitalières) ».

La réorganisation a aussi pour objectif de renforcer la mission de conseil auprès des collectivités locales, avec la mise en place de conseillers au sein des 59 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) bretons.

Une réforme qui prévoit également l'ouverture de 132 accueils de proximité d'ici à 2023.

numero {display:inline-block;}numero:first-letter{font-size:200%;}

2 Des accueils de proximité

« Avec ces accueils de proximité, on va rapprocher le traitement des dossiers fiscaux au plus proche du territoire, assure Hugues Bied-Charreton. Aujourd'hui, un contribuable qui a un dossier complexe (calcul de la taxe foncière, réduction des crédits d'impôt...) doit aller au centre des impôts. Il y a toujours une population fragile (personnes âgées, jeunes analphabètes ou coupés d'internet..) qu'il faut accompagner. C'est aussi pour cette raison que l'on crée ces accueils de proximité. L'objectif est qu'un usager ne soit jamais à plus d'une demi-heure de l'accueil ». « Il faut aussi savoir, ajoute-t-il, que l'écrasante majorité de nos contribuables ne se déplace pas. Elle effectue ses démarches, soit par téléphone, soit par courriel et internet ».

numero {display:inline-block;}numero:first-letter{font-size:200%;}

3 « Un accueil en hausse de 60 % malgré des fermetures de trésoreries

À l'horizon 2023, la réorganisation entraînera la création de 24 services de gestion comptable (SGC) qui reprendront les 79 trésoreries bretonnes (15 en 2021). Le nombre de services des impôts des particuliers passera, lui, de 29 à 20. « Avec les 132 accueils de proximité, il y aura donc 176 accueils du public en Bretagne, en 2023, alors qu'aujourd'hui, on est à 108, soit une hausse de 60 % du nombre de lieux d'implantation », précise Hugues Bied-Charreton.

Depuis plusieurs semaines, les syndicats montent au créneau pour protester contre les fermetures de trésoreries : dans les Côtes-d'Armor (Pléneuf-Val-André, Jugon-les-Lacs, Moncontour...), le Finistère (Plabennec, Lesneven, Daoulas, Saint-Renan, Saint-Pol-de-Léon...), le Morbihan (Le Palais, Baud, Gourin...)... « Ce sont les mêmes qui disaient que le prélèvement à la source serait une catastrophe, souligne Hugues Bied-Charreton. Tous ces discours de Cassandre ne se sont jamais vérifiés. La preuve, c'est que la DGFIP est en tête des administrations publiques en termes de satisfaction des usagers (84 %) ».

numero {display:inline-block;}numero:first-letter{font-size:200%;}

4 Suppressions de postes

Les syndicats déplorent toutefois les suppressions de postes. « Une vingtaine tous les ans », selon l'intersyndicale Finances publiques des Côtes-d'Armor. « 22 suppressions prévues en 2021 dans le Morbihan », d'après l'intersyndicale morbihannaise. Des suppressions qu'Hugues Bied-Charreton ne conteste pas : « Ce sont des suppressions d'emplois que l'on fait depuis des années et qui suivent le rythme des allègements de nos charges comme la suppression de la taxe d'habitation, la mise en place de la déclaration automatique de l'impôt sur le revenu, le prélèvement à la source... Tout ça génère des économies d'emplois. Ce sont des départs

à la retraite non remplacés ». En Bretagne, les Finances publiques em-

ploient 4 000 personnes environ. ■

